

Envoyé en préfecture le 14/10/2024

Reçu en préfecture le 14/10/2024

Publié le 14/10/2024

ID : 007-200039808-20240924-2024_09_010-DE

SLOW

Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche

Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 24 septembre 2024

Convocation du 17 septembre 2024

N° 2024_09_010

Objet : Centre socio-culturel : définition de la grille tarifaire d'adhésion 2025 au centre socio-culturel des Gorges de l'Ardèche

Le 24 septembre 2024 à 18h00, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, à LANAS salle Papillon sous la présidence de Luc PICHON, président en exercice.

Présents : Luc PICHON, Claude AGERON, Richard ALZAS, Jean-Claude BACCONNIER, Claude BENAHMED, Thierry BESANCENOT, Vincent CERVINO, Jocelyne CHARRON, Sylvie CHEYREZY, Guy CLEMENT, Nicolas CLEMENT, Bernard CONSTANT, Jean-Claude DELON, Max DIVOL, Sylvie EBERLAND, Patrice FLAMBEAUX, Nadège ISSARTEL, Louise LACOSTE, Gérard MARRON, Guy MASSOT, Jean-Yvon MAUDUIT, Patrick MEYCELLE, Monique MULARONI, Françoise PLANTEVIN, Anne-Marie POUZACHE, Yvon VENTALON, Nathalie VOLLE, Guy CHARMASSON suppléant de Jacques MARRON

Absents : Nicole ARRIGHI, Lison BOICHUT, Françoise HOFFMAN, Jacques MARRON, Maryse RABIER, Simone MESSAOUDI

Pouvoirs Antoine ALBERTI à Vincent CERVINO, Denise GARCIA à Nicolas CLEMENT, Yves RIEU à Anne-Marie POUZACHE, René UGHETTO à Richard ALZAS

Secrétaire de Séance : Guy MASSOT

Nombre de membres en exercice : 37 - nombre de membres présents : 28

Nombre de pouvoirs : 4 - nombre de suffrages exprimés : 29

Vote contre : pour : 29 abstention : 3

Le Président précise qu'il est nécessaire d'établir une grille tarifaire pour l'adhésion des habitants et des associations au Centre socio-culturel des Gorges de l'Ardèche. Seuls les adhérents pourront participer aux instances de gouvernance du centre socio-culturel,

Il propose de fixer les tarifs d'adhésion comme suit :

- Individuel : 2 €
- Famille : 5 €
- Association : 15 €

Le président demande au conseil de valider la proposition de grille tarifaire pour l'adhésion au Centre socio-culturel des Gorges de l'Ardèche.

Le conseil communautaire, entendu l'exposé du Président et après délibéré, à 29 voix pour et 3 abstentions (Louise LACOSTE – Monique MULARONI – Yvon VENTALON)

-fixe les tarifs d'adhésion au Centre socio-culturel des Gorges de l'Ardèche comme suit :

- Individuel : 2 €
- Famille : 5 €
- Association : 15 €

Le Président

Luc PICHON



Le Secrétaire de séance

Guy MASSOT